

Ecole élémentaire

Marcel Lelong

2025-2026



Adresse : 7 rue Thévenin 95200 Sarcelles

Tel : 01.34.19.29.80

Mail : 0950820a@ac-versailles.fr

Blog de l'école: <http://blog.ac-versailles.fr/lelongleblog>

Directeur : François Chatelet

L'école dépend de la circonscription de SARCELLES NORD.

L'Inspectrice de la circonscription est Mme Isabelle Gallois.

Adresse: 1 Bd François Mitterrand, 95200 Sarcelles

Tel : 01.30.83.50.68

Mail : 0951814f@ac-versailles.fr

Les besoins de l'enfant et de l'école.

Seul le matériel nécessaire à l'école et au bien-être de l'enfant est accepté. Tous les objets susceptibles d'être dangereux sont strictement interdits. **L'école n'est pas responsable en cas de perte ou de détérioration d'objets.**

Pour faciliter la vie des enfants et de la collectivité, les parents veilleront à ce que leur enfant n'ait pas de bonbons ou autres friandises dans les poches, n'apporte pas de jouet (pour éviter disputes et jalouse), ne porte pas de bijoux précieux.

Fournitures pour le CP:

Liste de fournitures CP – Année scolaire 2024-2025

1 cartable assez grand pour contenir un cahier 24 x 32cm et **2 trousse** :

- 1 ardoise velleda
- 1 porte - vues (120 vues)
- 2 pochettes cartonnées à élastique
- 1 cahier petit format (17 x 22)



Trousse N°1 :

- feutres (grande boite)
- crayons de couleur (grande boite)

Trousse N°2 :

- 2 crayons de papier de bonne qualité
- 2 feutres velleda +chiffon
- 2 gommes
- 2 grands bâtons de colle
- 1 stylo à bille bleu / vert / rouge / noir
- 1 surligneur
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 règle graduée (20 cm) plastique **rigide**
- 1 petite paire de ciseaux à bouts ronds

Ce matériel, étiqueté au nom de l'enfant, doit être amené le jour de la rentrée, et complété régulièrement pendant l'année.

☞ Horaires de l'école :

La fréquentation de l'école élémentaire est obligatoire.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de
14h00 à 16h30
Ouverture des grilles : 8h20 et 13h50



☞ Absences:

Toute absence de votre enfant doit être signalée et justifiée par écrit sur le cahier de liaison.

Aucun enfant ne peut quitter l'école en cours de journée sans prise en charge par une personne désignée et l'autorisation du directeur de l'école.

Vous pouvez signaler une absence par mail :

0950820a@ac-versailles.fr

☞ Cahier de liaison:

Un cahier de liaison est mis en place pour chaque élève afin de vous informer de la vie de l'école et de la classe. Vous pourrez, vous aussi, communiquer avec l'école et l'enseignant par l'intermédiaire de ce cahier.

Il est très important de le consulter tous les jours et de signer les mots.

☞ Attestation d'assurance scolaire:

L'assurance scolaire couvrant les enfants en responsabilité civile et pour les dommages corporels subis sans tiers responsable est obligatoire pour toutes les sorties qui dépassent les horaires légaux de l'école. À défaut d'une telle assurance, votre enfant ne pourrait pas participer à une sortie dépassant la demi-journée de classe.

Merci de fournir une attestation d'assurance dès la rentrée.

☞ Blog et contact:

L'élementaire Marcel Lelong a un blog, vous pourrez y trouver diverses informations comme les listes de fournitures, le menu de la cantine, les activités des classes, les compte-rendus des conseils d'école...

<http://blog.ac-versailles.fr/lelongleblog>

Pour toute question, merci de joindre le directeur par mail :
0950820@ac-versailles.fr

MAIRIE de SARCELLES

La municipalité a mis en place un **accueil des élèves de 7h30 à 8h20 = ALM**

De plus un **service d'accueil et d'animation de 16h30 à 18h45 = CLAE.**
Centre de loisirs : les mercredis

Pour ces temps non scolaires (cantine, centre de loisirs du mercredi, garderie du matin (ALM) et du soir (CLAE)) :

penser à faire les différentes inscriptions en mairie et à nous remettre les fiches.

Adresse : 4 place de Navarre 95200 Sarcelles

Tel : 01 34 38 20 00

<https://sarcelles.accueil-famille.fr/maelisportail/module/form/consult.dhtml?method=consult>

Calendrier des vacances scolaires :

- **Vacances de la Toussaint:** fin des cours le vendredi 17 octobre à 16h30. Reprise lundi 3 novembre.
- **Vacances de Noël:** fin des cours le vendredi 19 décembre à 16h30. Reprise lundi 5 janvier 2026 à 8h30.
- **Vacances d'hiver:** fin des cours le vendredi 20 février à 16h30. Reprise lundi 9 mars à 8h30.
- **Vacances de printemps:** fin des cours le vendredi 17 avril à 16h30. Reprise lundi 4 mai à 8h30.
- **Fin des cours vendredi 3 juillet 2026.**

Jours fériés:

Mardi 11 novembre : armistice 14/18

Vendredi 8 mai : armistice 39/45

Ascension : jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2026,

Lundi de Pentecôte : lundi 25 mai 2026.